

Boucle à St-Quentin : nature et châteaux



Randonnée n°3506823

Balade de 10 km entre vignes, nature et châteaux.

Quelques passages sous bois, un ruisseau à traverser, des vignes et 2 châteaux + le Moulin Neuf qui est une superbe bâtisse.

Durée :	3h30	Difficulté :	Moyenne
Distance :	11,63 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	53 m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	52 m		
Point haut :	81 m	Commune :	Saint-Quentin-de-Baron (33750)
Point bas :	34 m		

Description

(D/A) Départ depuis le [stade de St Quentin de Baron](#) (possibilité de se garer sur le côté stade).

Démarrer en direction du [Château de Sours](#). Lorsque le stade est derrière vous, partez sur votre gauche.

Le [château viticole](#) sera sur la gauche.

Continuer jusqu'au bout de la route.

(1) À l'embranchement en T, prendre à droite la Route de Naudin qui descend jusqu'à arriver au stop de la Route de la D936 (*route de Branne ou route de l'entre Deux mers*).

Traverser la D936 et continuer 200 m sur la Rue la Combe.

(2) Tourner à gauche et suivre le chemin se situant entre les vignes et le bois sur environ 375 m.

Continuer de suivre le chemin qui se retrouve sous les bois jusqu'à l'embranchement.

Prendre alors sur la droite puis à gauche.

(3) Descendre dans le sous bois en direction du Ruisseau du Peyrat (Suivre le petit chemin qui descend sur la gauche, le chemin principal lui continue sur une propriété privé, ne pas y aller).

Traverser le ruisseau (un passage est disponible en bas du chemin où il n'y a que quelques cm d'eau courante et des pierres pour passer. Attention de ne pas glisser sur les pierres humides).

Prendre sur la droite une fois le ruisseau passé et remonter le chemin en direction du [Moulin Neuf](#) jusqu'à la route du Moulin Neuf.

Arrivé sur la route, prendre à droite (quelques dizaines de mètres plus loin sur la gauche, se trouve un passage balisé pour rejoindre un sentier et qui semble fort attrayant. Ne pas le prendre, le chemin n'est plus entretenu et la densité des arbustes fait que celà devient très vite difficilement praticable). Continuer donc le long de la route.

(4) Remonter la Route du Tardinet. Arrivé au carrefour prendre à gauche sur la Route du Plantier de la taste.

Arrivé au bout, prendre à gauche, puis quelques mètres après, de nouveau la première à gauche sur Normadin.

Continuer jusqu'à ce que [la route se termine et qu'un autre sentier apparaisse](#)

(5) Continuer sur le sentier qui monte légèrement (attention aux griffures, à certaines périodes il peut y avoir des ronces un peu

Points de passages

- D/A Stade**
N 44.823802° / O 0.282666° - alt. 52 m - km 0
- 1 Croisement**
N 44.823368° / O 0.268536° - alt. 53 m - km 1.19
- 2 Départ de chemin**
N 44.815566° / O 0.275657° - alt. 54 m - km 2.24
- 3 Embranchement**
N 44.811976° / O 0.268961° - alt. 39 m - km 2.96
- 4 Le Roc**
N 44.810515° / O 0.270441° - alt. 35 m - km 3.27
- 5 Départ de chemin**
N 44.804828° / O 0.272324° - alt. 42 m - km 5.3
- 6 Intersection**
N 44.798721° / O 0.276947° - alt. 54 m - km 6.18
- 7 Lieu-dit Peut**
N 44.801312° / O 0.286433° - alt. 79 m - km 7.04
- 8 Arrivé dans le bourg**
N 44.815878° / O 0.288097° - alt. 48 m - km 9.58
- 9 Route D936**
N 44.821798° / O 0.288253° - alt. 44 m - km 10.31
- 10 Ruisseau de Bisqueytan**
N 44.824447° / O 0.287426° - alt. 40 m - km 10.63
- 11 Château de Bisqueytan et son colombier - Nord**
N 44.826199° / O 0.288841° - alt. 42 m - km 10.92
- D/A Stade**
N 44.823802° / O 0.28266° - alt. 52 m - km 11.63

envahissantes).

Au bout du sentier, prendre à gauche le long des vignes.

Continuer jusqu'à l'arbre au milieu du chemin puis prendre la 3^e allée à droite une fois ce dernier passé.

(6) Remonter l'allée jusqu'à la D120.

Prendre à gauche pendant 30 m puis prendre [le chemin sur la droite](#)

Remonter tout le chemin jusqu'à Peut.

(7) Prendre à gauche la Rue Peut.

Au prochain embranchement prendre à droite.

Continuer sur 50 m puis prendre de nouveau à droite, toujours sur la Rue Peut.

Enchaîner sur la Rue Monteille qui est en pente légère puis sur La Monteille Ouest pour terminer sur la route Couillabeau.

Au carrefour continuer tout droit sur A Montenan.

(8) Arrivé à l'embranchement, suivre la route de droite vers le Bourg Sud qui monte vers le centre village.

Au bout de la route, prendre à gauche, passer devant la [mairie](#) puis continuer tout droit sur la D120 jusqu'au stop qui donne sur la D936.

(9) Descendre légèrement sur la gauche, jusqu'au passage piéton puis traverser pour aller en face et rejoindre le [Chemin de Bisqueytan](#) (ou « Chemin de la Tourasse » selon les cartes) se trouvant juste en face.

Continuer sur le chemin jusqu'à l'embranchement.

(10) Prendre le chemin qui part sur la gauche, passer le petit pont qui enjambe le Ruisseau de Bisqueytan et continuer le long du château.

Continuer de suivre le chemin qui [longe le château](#).

(11) Une fois que la route reprend après le chemin, continuer une trentaine de mètre afin de prendre un peu de recul sur [le château](#) et de voir son [colombier](#).

Arrivé à ce point, faire 1/2 tour et reprendre le chemin longeant le châteaux.

Passer de nouveau le pont.

(10) Quand on arrive de nouveau à l'embranchement, prendre à gauche pour remonter dans le lotissement et rejoindre le Chemin de la Picharotte.

Au bout de la rue, prendre à gauche pour rejoindre le stade.

(D/A) : Arrivé au stade

Informations pratiques

Prévoir de quoi s'hydrater et se protéger du soleil

A proximité

(D/A) 500 m après le stade on peut voir le [Château de Sours](#) sur la gauche et ses ateliers/entrepôts sur la droite. À travers le portail des entrepôts, on peut voir quelques statuts d'animaux sauvages (comme des girafes).

(8) Sur la droite, après la montée, on peut voir [l'église de St-Quentin](#).

À mi-chemin entre l'église et le carrefour il y a une [allée sur la gauche](#) qui permet d'accéder à une [place](#) et à un puits.

(9) Avant de traverser, vous pouvez admirer sur la droite [le Moulin de St-Quentin](#) qui surplombe la ville depuis le haut de sa colline

(10) Sur la gauche nous pouvons admirer une des façades du château tandis que sur la droite nous pouvons voir son jardin, son étang et sa basse cours avec ses animaux.

(11) Avant de faire demi tour, sur la droite on peut admirer le colombier du château.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-nature-et-chateaux-autour-de-saint-quent/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2023 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

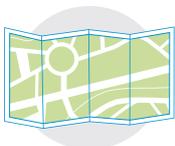
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.